

Fleuristes

28-01-2008

Dernière mise à jour : 06-11-2008

EVALUER les risques professionnels chez les fleuristes. Le fleuriste, intermédiaire entre le producteur et le consommateur, est un artiste et un commerçant au service des fleurs. En boutique ou en grande surface, il arrange et compose des bouquets, il vend des fleurs fraîches, séchées ou artificielles, des plantes vertes et fleuries. Il donne aussi des conseils d'entretien. Salarié ou à son compte, il peut s'occuper de la gestion du magasin ou du rayon. En tout cas, il ne faut pas négliger les risques du métier. Votre médecin du travail peut vous aider à mieux évaluer les risques pour mieux vous prémunir...

{mospagebreak title=Où sont les risques ?} Où sont les risques ?> Risques au niveau de l'environnement de travail :

1° Eclairage

Fatigue visuelle si éclairage de la boutique au néon, à la lampe glorale ou éclairage artificiel en galerie commerciale ou stand d'hypermarché.

2° Bruit

Il faut identifier et évaluer les sources sonores: fond musical, moteur des chambres froides... qui peuvent engendrer de la fatigue.

3° Ambiance thermique

Froid, humidité, ou chaleur si plantes exotiques. L'aération et la climatisation causent des variations d'ambiance thermiques...

4° Electricité

Accidents si non conformité de l'installation, et danger permanent avec les mains humides.

5° Incendie

Mesures de sécurité non respectées.

6° Hygiène

Contact avec eaux stagnantes, la terre,...

7° Chutes...

d'objets, de hauteur, de plain pied et glissades, plantes, décorations, produits... le stockage de marchandises en hauteur entraîne parfois des chutes d'objets. Escabeau, échelle, et parfois même une chaise dans la précipitation peuvent s'avérer instables, surtout si le sol est humide, rempli de débris végétaux ou si la sécurité d'une échelle est mal enclenchée...

8° Déplacements

Accidents de la circulation lors des livraisons et il faut savoir que ce n'est pas un risque à négliger car les accidents routiers de trajets ou de mission sont la première cause d'accidents mortels du travail.> Risques au niveau de l'utilisation des outils de travail :

1° Utilisation du matériel

La manipulation de fils de fer, de bois, arbustes, fleurs, cartons, ... en milieu humide et froid, peut entraîner des gerçures, des piqûres, des coupures,... mais également des dermatites par irritation, de l'eczéma, des dermatites aéroportée, de la photo toxicité et photo allergie, de l'urticaire de contact dû aux plantes ou aux gants en latex et parfois un pseudo érytème polymorphe.

2° Utilisation des produits chimiques

Outre l'ambiance thermique et le pollen, les produits chimiques créent des risques respiratoires comme des rhinites allergiques, parfois de l'asthme, des irritations respiratoires et des risques cutanés. Les produits phyto sanitaires et les produits lustrants ont un risque d'effet allergisant mais aussi d'effet toxique. > Risques au niveau de l'individu (physique et mental) :

1° Manutention

Risques de troubles musculosquelettiques (tendinites..) et de lombalgies dues au port de charges lourdes, aux gestes répétitifs et aux mauvaises postures. Quant à la station debout prolongée, elle entraîne souvent un sentiment de jambes lourdes, le piétinement peut engendrer une insuffisance veineuse et des varices.

2° Charge mentale

Grande amplitude des horaires, le matin, le soir, dimanche et jours fériés, périodes d'affluence... un fond sonore parfois élevé comme le niveau sonore des musiques d'ambiance dans les grandes surfaces... {mospagebreak title=Comment les prévenir ?} Comment éviter, prévenir ou diminuer les risques ?> Risques au niveau de l'environnement de travail :

1° Eclairage

Privilégier un éclairage naturel et homogène des plans de travail.

2° Bruit

Ne pas dépasser les 85 db.

3° Ambiance thermique

Prévoir des vêtements chauds et adaptés, vérifier annuellement les aérations naturelles et artificielles.

4° Electricité

Contrôle et vérification régulière des installations.

5° Incendie

Prévoir un plan avec les indications nécessaires, un extincteur vérifié annuellement, former le personnel, une issue de secours en règle.

6° Hygiène

Nettoyage et séchage fréquents des sols, des locaux, lavage des mains avec un savon doux et essuyage.

7° Chutes...

d'objets, de hauteur, de plain pied et glissades.

Prévoir des systèmes de stockage adaptés avec des protections pour retenir les objets. Entretenir l'état des sols pour limiter les possibilités de chutes de plain-pied, un nettoyage régulier des surfaces, avec un port de chaussures de sécurité anti-dérapantes, et éviter d'encombrer les zones de passage pour faciliter la circulation des personnes. Vérifier le bon fonctionnement des escabeaux et échelles.

9° Déplacements

Avec une bonne évaluation du risque routier et des mesures d'information et de prévention, il est possible de diminuer le risque repéré.

> Risques au niveau de l'utilisation des outils de travail:

1° Utilisation du matériel

Prévoir un matériel adapté et vérifier son bon fonctionnement et surtout ne pas oublier de limiter le risque infectieux avec le port de gants, la vaccination antitétanique, prévoir une trousse pour premiers soins, et ne pas oublier d'afficher les numéros d'urgence.

2° Utilisation des produits chimiques

Le port de gant est là aussi important, penser au tablier, masque et chaussures adaptés. Informer le personnel sur les risques des produits utilisés, prévoir un lieu de stockage adapté et éviter l'utilisation d'aérosol dans des espaces confinés. > Risques au niveau de l'individu (physique et mental):

1° Manutention

Pour éviter les gestes répétitifs, organiser le travail de façon à varier les tâches, prévoir du matériel d'aide à la manutention comme des chariots roulants par exemple, penser à former le personnel aux gestes et postures de sécurité, et à aménager les postes de travail avec des sièges assis-debout afin d'éviter les problèmes dus au piétinement.

2° Charge mentale

En organisant des pauses régulières, on peut limiter le stress. Alors n'oubliez pas que vous pouvez demander conseil à votre médecin du travail pour de plus amples informations. Toutes les informations ci-dessus sont données à titre indicatif. Sources:

• Fiche CAMIP n°39 2002-2

• Dr Peyron

RAPPEL: Ces informations sont issues d'une synthèse de documents trouvés sur des sites d'organismes de référence en matière de santé au travail. Leur lien est d'ailleurs mentionné à chaque fois. {mospagebreak title=Liens externes}

Liens externes : A titre indicatif:

proposition du

Dr Peyron-GIMS

d'aide à la réalisation du Document Unique A consulter: La fiche conseil de BOSSONS FUTE. La fiche conseil d'ASMAPRO sur l'asthme professionnel dû aux pollens et aux fleurs et aux plantes d'appartement. Les maladies professionnelles chez le fleuriste répertoriées par l'INRS :

Rhinites et asthmes professionnels

Affections cutanées et muqueuses professionnelles de mécanisme allergique

Affections respiratoires professionnelles de mécanisme allergique

Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

La chambre des métiers des Bouches-du-Rhône CGA GECIAM Centre de Gestion agréé par l'administration fiscale créé à l'initiative d'experts comptables et de représentants des syndicats patronaux.